

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**

**RAPPORT FINANCIER**

**AU 30 JUIN 2021**

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**AU 30 JUIN 2021**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT</b>	<b>3 - 4</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS</b>	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 12
<b>Renseignements complémentaires</b>	
Fonds général	13
Projet Fiducie Environnement	14
Avenir d'enfants	15

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de  
1,2,3 Go! Pointe de l'Île

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'entité 1,2,3 Go! Pointe de l'Île, qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité 1,2,3 Go! Pointe de l'Île au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Sylvestre, Roy & Associés Inc.*

**SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.**<sup>1</sup>

Terrebonne, le 7 septembre 2021

<sup>1</sup> Par Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA



**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**  
(non audité)

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Avenir d'enfants	-	\$ 262 061
Ministère de la famille	35 340	-
Pédiatrie sociale	280	1 467
Réseau Réussite Montréal - Stratégie de passage Petite- enfance/maternelle	300	4 500
CDC de la Pointe Région Est de Montréal	3 614	5 417
CDC de la Pointe Région Est de Montréal - Plan d'action COVID-19	14 120	-
Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance - Environnement favorable	127 137	122 763
Revenus de gestion - Jeunesse de l'Ouest de l'Île	-	15 142
Collectif Jeunesse - Mesure 4.2	2 747	-
Soutien à l'action bénévole et autres subventions	1 000	750
Contribution aux activités	20 096	14 771
Dons et autres revenus	1 373	2 580
	<b>206 007</b>	<b>429 451</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	62 396	159 424
Redevances fiducie environnement favorable	127 137	122 763
Fournitures	4 180	26 447
Frais d'activités	21 787	32 502
Télécommunications	2 973	2 061
Assurances	1 401	1 419
Frais de déplacements et de représentation	738	1 785
Frais de bureau	1 406	3 298
Honoraires professionnels	3 644	59 078
Formation	-	2 658
Pédiatrie sociale	280	1 467
Intérêts et frais bancaires	170	148
	<b>226 112</b>	<b>413 050</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(20 105) \$</b>	<b>16 401 \$</b>

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

(non audité)

	Affecté (Note 6)	Non Affecté	2021	2020
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	4 500 \$	92 733 \$	97 233 \$	80 832 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(20 105)	(20 105)	16 401
<b>SOLDE À LA FIN</b>	4 500 \$	72 628 \$	77 128 \$	97 233 \$

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**BILAN**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(non audité)

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	20 559 \$	4 571 \$
Compte Avantage Entreprise, taux variable	126 168	150 797
Taxes à la consommation à recevoir	1 715	4 831
Comptes à recevoir	878	9 374
Frais payés d'avance	532	1 232
	<b>149 852 \$</b>	<b>170 805 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer (Note 3)	8 075 \$	28 643 \$
<b>DETTE À LONG TERME (Note 4)</b>	<b>60 000</b>	<b>40 000</b>
<b>APPORTS REPORTÉS (Note 5)</b>	<b>4 649</b>	<b>4 929</b>
	<b>72 724</b>	<b>73 572</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTÉ (NOTE 6)</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
<b>NON AFFECTÉ</b>	<b>72 628</b>	<b>92 733</b>
	<b>77 128</b>	<b>97 233</b>
	<b>149 852 \$</b>	<b>170 805 \$</b>

Pour le conseil d'administration

  
Administrateur

  
Administrateur

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

(non audité)

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 105) \$	16 401 \$
<b>Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Taxes à la consommation à recevoir	3 116	(1 078)
Comptes à recevoir	8 496	(9 374)
Frais payés d'avance	700	(592)
Fournisseurs et charges à payer	(20 568)	7 824
Subventions perçues d'avance	-	(116 494)
	<b>(8 256)</b>	<b>(119 714)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(28 361)</b>	<b>(103 313)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme contractés au cours de l'exercice	20 000	40 000
Variation des apports reportés	(280)	(1 467)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>19 720</b>	<b>38 533</b>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(8 641)</b>	<b>(64 780)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>155 368</b>	<b>220 148</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>146 727 \$</b>	<b>155 368 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et du compte Avantage Entreprise.

---

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(non audité)

---

**1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme a été constitué le 25 juillet 2005 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme sans but lucratif. Il a pour objectif de mobiliser la communauté au développement et au bien-être des tout-petits ainsi qu'au soutien de leurs parents.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte Avantage Entreprise et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer ainsi que de la dette à long terme.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

---

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(non audité)

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Constatation des produits**

L'organisme comptabilise les apports affectés selon la méthode du report. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

L'organisme comptabilise ses autres revenus selon la comptabilité d'exercice.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont constatées à titre de charges à l'état des résultats.

**Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. L'organisme a bénéficié de plusieurs heures d'implication au cours du dernier exercice financier; aucune valeur monétaire n'a été comptabilisée à ce sujet.

De même pour l'année en cours, l'information relative à la valeur locative utilisée gracieusement n'a pas été fournie par la Ville de Montréal.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que le solde du compte Avantage Entreprise.

**3. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	2021	2020
Comptes fournisseurs	- \$	4 113 \$
Déductions à la source à payer	220	4 202
Salaires et vacances à payer	7 855	20 328
	<b>8 075 \$</b>	<b>28 643 \$</b>

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(non audité)

**4. DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
Prêt garanti par le Gouvernement du Canada, sans intérêt et sans modalité de remboursement jusqu'au 31 décembre 2022. Ce prêt fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. Sinon, il portera intérêts au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2023 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025.	60 000 \$	40 000 \$

Les remboursements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2022	2023
-	60 000 \$

**5. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	Solde au début	Encaissement	Constatés à titre de produits	Solde à la fin
Pédiatrie sociale	4 929 \$	-	280 \$	4 649 \$

**6. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration avait procédé à l'affectation d'une somme de 1 500 \$ pour des dépannages d'urgence et 3 000 \$ pour un séjour à "Lac-à-l'Épaule".

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé de réaffecter le montant de 3 000 \$ aux fins d'un événement rassembleur.

L'organisme 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

---

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(non audité)

---

## 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2021.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard à ses salaires et vacances à payer ainsi que sa dette à long terme.

L'organisme considère qu'il dispose de liquidités suffisantes afin de s'assurer d'avoir des fonds pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

L'organisme est exposé au risque de flux de trésorerie en ce qui concerne son compte Avantage Entreprise qui porte intérêts à taux variable.

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**  
(non audité)

	2021	2020
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Ministère de la famille	35 340 \$	- \$
Pédiatrie sociale	280	1 467
Réseau Réussite Montréal - Stratégie de passage Petite- enfance/maternelle	300	4 500
CDC de la Pointe Région Est de Montréal	3 614	5 417
CDC de la Pointe Région Est de Montréal - Plan d'action COVID-19	14 120	-
Revenus de gestion - Jeunesse de l'Ouest de l'Île	-	15 142
Collectif Jeunesse - Mesure 4.2	2 747	-
Soutien à l'action bénévole et autres subventions	1 000	750
Contribution aux activités	20 096	14 771
Dons et autres revenus	1 373	2 580
Revenus de gestion - Avenir d'enfants	-	9 804
	<b>78 870</b>	<b>54 431</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	62 396	11 279
Fournitures	4 180	2 091
Frais d'activités	21 787	11 806
Télécommunications	2 973	-
Assurances	1 401	1 419
Frais de déplacements et de représentation	738	-
Frais de bureau	1 406	-
Honoraires professionnels	3 644	9 020
Pédiatrie sociale	280	1 467
Intérêts et frais bancaires	170	147
	<b>98 975</b>	<b>37 229</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(20 105) \$</b>	<b>17 202 \$</b>

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**  
(non audité)

	2021		2020
<b>PROJET FIDUCIE ENVIRONNEMENT</b>			
<b>PRODUITS</b>			
Subvention - Centre de la santé et des services sociaux	127 137	\$	122 763 \$
<b>CHARGES</b>			
Redevances fiducie environnement favorable	127 137		122 763
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	-	\$	- \$

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**  
(non audité)

	2021	2020
<b>AVENIR D'ENFANTS</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Contribution financière - Avenir d'enfants	-	\$ 262 061 \$
<b>CHARGES</b>		
<i>Frais de coordination</i>		
Salaires	-	50 650
Avantages sociaux	-	12 527
Frais de déplacements	-	1 189
Formation	-	664
Autres	-	952
	-	65 982
<i>Frais d'administration</i>		
Frais de gestion	-	9 804
Matériel de bureau et papeterie	-	3 298
Équipement informatique	-	1 112
Télécommunications	-	2 061
Autres	-	490
	-	16 765
<i>Frais associés aux actions</i>		
Salaires	-	70 210
Avantages sociaux	-	14 758
Honoraires et contrats	-	30 758
Frais de déplacements	-	596
Fournitures	-	23 244
Formation	-	1 995
Autres	-	19 254
	-	160 815
<i>Frais d'évaluation</i>	-	19 300
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	-	262 862
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	-	\$ (801) \$

Le 8 septembre 2021

**FACTURE : 26882**

**1,2,3 GO! Pointe de l'Île**  
15912, Notre-Dame Est  
Montréal (Québec)  
H1A 1X6

No référence : 010648

### HONORAIRES PROFESSIONNELS

Préparation de notre dossier afin d'émettre un rapport d'auditeur sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2021.

Préparation du rapport de taxes pour la période terminée le 30 juin 2021.

Rencontres et discussions.

<b>HONORAIRES</b>		2 485.00 \$
TPS: 144344975	5.0%	124.25 \$
TVQ: 1200016374	9.975%	<u>247.88 \$</u>
		<u><u>2 857.13 \$</u></u>



---

**Luc Villeneuve, CPA, CGA**  
**SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.**

Tout solde dû après 30 jours portera intérêt au taux de 15% l'an.

Émettre le chèque au nom de : **SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.**

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****CHIFFRIER**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

(Perte)

(20 104.29)

# COMPTE	DESCRIPTION	BALANCE DE VÉRIFICATION		RÉGULARISATIONS		COURANT	
		2021-06-30		2021-06-30		2021-06-30	
		DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT
1010	Petite caisse	140.00				140.00	
1020	Caisse populaire	20 418.51				20 418.51	
1021	Dépôt en transit						
1022	Caisse populaire Avantage ET-2	126 168.12				126 168.12	
1205	Provision pour créances douteuses	9 373.76			9 373.76		
1210	TPS-TVQ à recevoir		4 835.09	4 835.09			
1220	Autres à recevoir	103.47		877.56	103.47	877.56	
1320	Frais payés d'avance	531.76				531.76	
1325	Dépôt	700.00			700.00		
2100	Comptes fournisseurs		4 202.19				4 202.19
2110	Prêt COVID-19		60 000.00				60 000.00
2115	Frais courus		1 012.73	1 012.73			
2122	Revenus reportés pédiatrie		4 928.60	279.55			4 649.05
2124	Avenir d'enfants reportés						
2150	Salaires à payer		2 673.48	1 383.05			1 290.43
2151	Bonis à payer						
2155	Banque de temps		841.05	841.05			
2170	Vacances à payer		6 564.48				6 564.48
2180	Assurance-emploi à payer	407.29				407.29	
2190	Impôt fédéral à payer		175.83				175.83
2200	RRQ à payer	453.98		1 097.86		1 551.84	
2205	Impôt du Québec à payer	2 550.90			891.88	1 659.02	
2210	FSSQ à payer	242.25		9.01		251.26	

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****CHIFFRIER**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

(Perte)

(20 104.29)

# COMPTE	DESCRIPTION	BALANCE DE VÉRIFICATION		RÉGULARISATIONS		COURANT	
		2021-06-30		2021-06-30		2021-06-30	
		DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT
2212	RQAP à payer	174.15		6.45		180.60	
2213	CSST à payer	202.11			94.00	108.11	
2220	TPS payée sur les achats	2 242.27			1 660.52	581.75	
2230	TVQ payée sur les achats	4 356.86			3 223.24	1 133.62	
3560	Surplus - exercice précédent		97 231.75				97 231.75
4005	Avenir d'enfants		35 340.00				35 340.00
4006	Ministère de la Famille						
4050	Pédiatrie sociale				279.55		279.55
4060	Autres revenus		10 381.96	10 177.23	556.06		760.79
4065	Projet "Jeunesse de l'Ouest de l'Île"						
4070	Dons						
4081	Revenu dépannage d'urgence						
4083	Fete famille						
4085	Autres contributions SIPPE						
4092	Direction régionale santé publique		127 137.00				127 137.00
4100	Gouvernement provincial		1 000.00				1 000.00
4150	CSPI-RRM		300.00				300.00
4155	CDC de la pointe		20 158.92				20 158.92
4156	CDC de la pointe - Plan COVID-19				321.50		321.50
4160	Revenus de gestion Env. Favorable						
4165	Collectif Jeunesse - Mesure 4.2 Communagir						
4200	SIPPE revenus						
4210	Revenus d'intérêts		612.11				612.11

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****CHIFFRIER**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

(Perte)

(20 104.29)

# COMPTE	DESCRIPTION	BALANCE DE VÉRIFICATION		RÉGULARISATIONS		COURANT	
		2021-06-30		2021-06-30		2021-06-30	
		DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT
5010	Salaire coordonnatrice	47 344.01			1 848.35	45 495.66	
5015	Salaire chargé de projet	1 350.00				1 350.00	
5020	Salaire agente de mobilisation # 1	9 247.30			375.75	8 871.55	
5025	Salaire agente de mobilisation # 2						
5030	Salaire agente de bureau	187.20				187.20	
5031	Charge de A-E	1 095.48				1 095.48	
5032	Charge du RQAP	461.99				461.99	
5034	Charge du RRQ	3 483.26				3 483.26	
5035	Charge du FSSQ	1 101.69				1 101.69	
5036	Charge de CSST	476.36		94.00		570.36	
5037	Avantages sociaux (vacances, boni)				221.44		221.44
5040	Honoraires professionnels	4 106.93			698.67	3 408.26	
5041	Honoraires professionnels AE						
5045	Frais d'évaluation AE						
5051	Tenue de livres AE						
5055	Pénalités déductions à la source						
5100	Assurances	1 400.91				1 400.91	
5101	Assurances AE						
5110	Téléphone et internet	2 973.35				2 973.35	
5111	Téléphonie et internet AE						
5120	Fournitures et équipements	3 854.89				3 854.89	
5121	Fournitures et équipement AE						
5130	Équipement informatique	325.16				325.16	

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****CHIFFRIER**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

(Perte)

(20 104.29)

# COMPTE	DESCRIPTION	BALANCE DE VÉRIFICATION		RÉGULARISATIONS		COURANT	
		2021-06-30		2021-06-30		2021-06-30	
		DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT
5131	Équipement informatique AE						
5140	Impression et photocopies	204.47				204.47	
5170	Frais de déplacement	738.40				738.40	
5171	Frais de déplacement AE						
5190	Frais bancaires	230.34			61.39	168.95	
5191	Frais bancaires AE						
5220	Frais de bureau	1 201.35				1 201.35	
5221	Frais de bureau AE						
5231	Formation du personnel AE						
5250	Autres frais d'activités	21 258.74				21 258.74	
5251	Autres AE	204.00			204.00		
5252	Matériel d'activités						
5271	Dépense dépannage	528.07				528.07	
5273	Supplément PCEF						
5274	Fete famille						
5275	Vérification externe	235.41				235.41	
5276	pediatriesociale	279.55				279.55	
5280	Vérification externe AE						
5301	Formation AE						
5800	SIPPE dépenses	107 040.90				107 040.90	
89 Comptes		377 395.19	377 395.19	20 613.58	20 613.58	360 245.04	360 245.04
90 lignes							
	Total - Bilan	168 065.43	85 233.45	10 342.35	16 046.87	154 009.44	76 881.98

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****CHIFFRIER**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

(Perte)

(20 104.29)

# COMPTE	DESCRIPTION	BALANCE DE VÉRIFICATION		RÉGULARISATIONS		COURANT	
		2021-06-30		2021-06-30		2021-06-30	
		DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT
	Total - Capital		97 231.75				97 231.75
	Total - Produits		194 929.99	10 177.23	1 157.11		185 909.87
	Total - Charges	209 329.76		94.00	3 409.60	206 235.60	221.44
	Bénéfice (Perte)		(14 399.77)		(5 704.52)		(20 104.29)
	Bénéfices non répartis (Déficit)		82 831.98		(5 704.52)		77 127.46
	Écarts						

## 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE

### RÉGULARISATIONS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

COMPTE	DESCRIPTION	DÉBIT	CRÉDIT	#	NOTE
1205	Provision pour créances douteuses		9 373.76	1	
4060	Autres revenus	9 373.76		1	
	Pour renverser les comptes à recevoir du 30 juin 2020			1	
1210	TPS-TVQ à recevoir	4 835.09		2	
2220	TPS payée sur les achats		1 644.27	2	
2230	TVQ payée sur les achats		3 190.82	2	
	Pour reclasser les remboursements TPS-TVQ			2	
2155	Banque de temps	841.05		3	
5010	Salaire coordonnatrice		465.30	3	
5020	Salaire agente de mobilisation # 1		375.75	3	
	Pour renverser la banque de temps du 30 juin 2020			3	
1220	Autres à recevoir		103.47	4	
4060	Autres revenus	103.47		4	
	Pour reclasser le remboursement du 3 novembre 2020 par la CPOP			4	
1325	Dépôt		700.00	5	
4060	Autres revenus	700.00		5	
	Pour reclasser le remboursement du Lac-à-l'épaule qui a été annulé			5	
2122	Revenus reportés pédiatrie	279.55		6	
4050	Pédiatrie sociale		279.55	6	
	Pour enregistrer les revenus de pédiatrie sociale en fonction des sommes dépensées en 202			6	
5251	Autres AE		204.00	7	
5190	Frais bancaires		61.39	7	
5040	Honoraires professionnels		698.67	7	
2220	TPS payée sur les achats		16.25	7	
2230	TVQ payée sur les achats		32.42	7	
2115	Frais courus	1 012.73		7	
	Pour renverser les frais courus à payer du 30 juin 2020			7	

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****RÉGULARISATIONS**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

COMPTE	DESCRIPTION	DÉBIT	CRÉDIT	#	NOTE
1220	Autres à recevoir	877.56		8	
4156	CDC de la pointe - Plan COVID-19		321.50	8	
4060	Autres revenus		556.06	8	
	Pour enregistrer les sommes à recevoir au 30 juin 2021 (321.50\$ entente CDC			8	
	+ contributions Pitchou et CPE Flûte enchantée)			8	
	*** À RENVERSER AU 1ER JUILLET 2021 ***			8	
2200	RRQ à payer	1 097.86		9	
2205	Impôt du Québec à payer		891.88	9	
2210	FSSQ à payer	9.01		9	
2212	RQAP à payer	6.45		9	
2213	CSST à payer		94.00	9	
5036	Charge de CSST	94.00		9	
5037	Avantages sociaux (vacances, boni)		221.44	9	
	Pour reclasser le paiement du sommaire relevé 1 (CNT) ainsi que les frais annuels de la CN			9	
2150	Salaires à payer	1 383.05		10	
5010	Salairé coordonnatrice		1 383.05	10	
	Pour ajuster les salaires à payer au 30 juin 2021			10	
		<b><u>20 613.58</u></b>	<b><u>20 613.58</u></b>		

*J'ai pris connaissance de chacune des écritures de régularisations et je les ai approuvées.*

  
 \_\_\_\_\_  
 Élyse Turanne, Présidente

2021-09-07  
 \_\_\_\_\_  
 Date

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE**  
**ÉCRITURES NON REPORTÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

COMPTE	DESCRIPTION	DÉBIT	CRÉDIT	#	TYPE
2110	Prêt COVID-19	2 551.55		1	PLT
3560	Surplus - exercice précédent		2 551.55	1	C
	Pour comptabiliser la subvention présumée du prêt reçu en 2020			1	
5190	Frais bancaires	918.15		2	CHAR
2110	Prêt COVID-19		918.15	2	PLT
	Pour comptabiliser la portion d'intérêts présumés de l'exercice sur la portion de 40 000 \$			2	
2110	Prêt COVID-19	891.98		3	PLT
	Subvention fédérale		891.98	3	
	Pour comptabiliser la subvention présumée du prêt reçu en février 2021 (portion 20 000 \$)			3	
5190	Frais bancaires	174.93		4	CHAR
2110	Prêt COVID-19		174.93	4	PLT
	Pour comptabiliser la portion d'intérêts présumés de l'exercice sur la portion de 20 000 \$			4	
1020	Caisse populaire	372.89		5	ACT
5250	Autres frais d'activités		372.89	5	CHAR
	Pour annuler de vieux chèques en circulation			5	
		<b><u>4 909.50</u></b>	<b><u>4 909.50</u></b>		

**IMPACTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

TYPE	DESCRIPTION	DÉBIT	CRÉDIT	NB. X	TOTAL
ACT	ACTIF À COURT TERME	372.89		1	372.89
ALT	ACTIF À LONG TERME				
PCT	PASSIF À COURT TERME				
PLT	PASSIF À LONG TERME	3 443.53	1 093.08	4	2 350.45
C	CAPITAUX PROPRES		2 551.55	1	(2 551.55)
PROD	PRODUITS				
CHAR	CHARGES	1 093.08	372.89	3	720.19

**HORS BALANCE DE 891.98 \$**

**4 909.50**

**4 017.52**

**891.98**

*J'ai pris connaissance de chacune des écritures non reportées et je les ai approuvées.*



Élyse Turenne, Présidente

2021-09-07

Date

**1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE****RÉGULARISATIONS**

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

COMPTE	DESCRIPTION	DÉBIT	CRÉDIT	#	NOTE
2100	Comptes fournisseurs	3 750.83		RC1	RC
2205	Impôt du Québec à payer		1 659.02	RC1	
2200	RRQ à payer		1 551.84	RC1	
2210	FSSQ à payer		251.26	RC1	
2212	RQAP à payer		180.60	RC1	
2213	CSST à payer		108.11	RC1	
2100	Comptes fournisseurs	451.36		RC1	
2180	Assurance-emploi à payer		451.36	RC1	
	Pour reclasser les DAS de juin 2020 enregistrées dans les comptes fournisseurs			RC1	
4005	Avenir d'enfants	35 340.00		RC2	RC
4006	Ministère de la Famille		35 340.00	RC2	
	Aux fins de présentation uniquement			RC2	
4155	CDC de la pointe	16 545.27		RC3	RC
4156	CDC de la pointe - Plan COVID-19		13 798.50	RC3	
4165	Collectif Jeunesse - Mesure 4.2 Communagir		2 746.77	RC3	
	Pour présenter séparément les différentes subventions reçues du CDC de la Pointe			RC3	
5800	SIPPE dépenses	3 100.00		RC5	RC
4081	Revenu dépannage d'urgence		3 100.00	RC5	
5800	SIPPE dépenses	14 496.10		RC5	
4085	Autres contributions SIPPE		14 496.10	RC5	
5800	SIPPE dépenses	2 500.00		RC5	
4085	Autres contributions SIPPE		2 500.00	RC5	
	Pour comptabiliser les revenus du SIPPE revenant à l'organisme			RC5	
		<b><u>76 183.56</u></b>	<b><u>76 183.56</u></b>		

*J'ai pris connaissance de chacune des écritures de régularisations et je les ai approuvées.*

*Élyse Turenne*

Élyse Turenne, Présidente

Sylvestre, Roy Associés Inc.

2021-09-07

Date

Terrebonne, le 19 juillet 2021

1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE  
15912, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H1A 1X6

Madame Élyse Turenne,

### **Objectif et étendue de l'examen**

Vous nous avez demandé de procéder à l'examen des états financiers à usage général de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE, qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Nous avons le plaisir de vous confirmer par la présente notre acceptation et notre compréhension de cette mission d'examen (la « mission »).

Nous effectuerons notre examen dans le but d'exprimer une conclusion sur les états financiers. Notre conclusion, si elle n'est pas modifiée, se lira comme suit : « Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). »

### **Nos responsabilités**

Nous effectuerons notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Nous mettrons en œuvre des procédures qui consisteront essentiellement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, et en des procédures analytiques, et nous évaluerons les éléments probants obtenus. Nous mettrons également en œuvre des procédures supplémentaires si nous prenons connaissance de points qui nous portent à croire que les états financiers pris dans leur ensemble peuvent comporter des anomalies significatives. Les procédures sont mises en œuvre en vue de nous permettre d'exprimer une conclusion sur les états financiers conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Le choix des procédures dépendra de ce que nous considérons comme nécessaire selon notre jugement professionnel, compte tenu de notre compréhension de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE et de son environnement, et de notre compréhension des NCOSBL et de leur application dans le contexte du secteur d'activité.

Un examen n'est pas un audit des états financiers. Par conséquent :

- a) le risque que la présence d'anomalies significatives dans les états financiers ne soit pas détectée est proportionnellement plus élevé lors d'un examen que lors d'un audit, même si l'examen est réalisé comme il se doit, conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada;
- b) lorsque nous exprimons notre conclusion au terme de l'examen des états financiers, notre rapport sur les états financiers fera expressément mention du fait que nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### **Rapport**

À moins que des difficultés imprévues ne se présentent, notre rapport se lira essentiellement comme suit :

#### **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE, qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### **Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Si nous déterminons qu'il convient d'exprimer une conclusion modifiée sur les états financiers, nous nous entretiendrons à l'avance avec vous des raisons de cette décision.

### Responsabilités de la direction

Nous réaliserons notre examen en partant du principe que la direction reconnaît et comprend que les responsabilités suivantes lui incombent :

- a) La responsabilité de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL;
- b) La responsabilité de la conception et de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs;
- c) La responsabilité de nous fournir en temps opportun :
  - i) un accès à toutes les informations dont elle a connaissance et qui sont utiles à la préparation et la présentation fidèle des états financiers, comme les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information,
  - ii) les informations sur tous les cas de fraude avérés ou suspectés, les allégations de fraudes ou les soupçons de fraudes et tous les cas avérés ou probables de non-conformité aux textes légaux ou réglementaires,
  - iii) les informations additionnelles que nous pourrions lui demander aux fins de la mission d'examen,
    - A. tous les procès-verbaux des assemblées des membres et des réunions du conseil d'administration et des comités relevant de celui-ci,
    - B. les informations dont elle a connaissance concernant des cas avérés ou probables de non-conformité aux exigences légales ou réglementaires, notamment aux obligations d'information financière,
    - C. les informations dont elle a connaissance concernant des actes illégaux ou susceptibles d'être illégaux et tous les faits liés à de tels actes,
    - D. une liste de toutes les parties liées et de toutes les opérations conclues avec des parties liées, et des informations sur les évaluations et informations concernant les opérations conclues avec ces parties liées,
    - E. une appréciation du caractère raisonnable des hypothèses importantes sous-tendant les évaluations et informations en juste valeur contenues dans les états financiers,
    - F. les plans ou intentions qui pourraient avoir une incidence sur la valeur comptable ou le classement des actifs ou des passifs,
    - G. une appréciation de tous les cas d'incertitude de mesure connus de la direction qui doivent être communiqués conformément au chapitre 1508 de la Partie II du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, « Incertitude relative à la mesure »,



- H. des informations concernant les réclamations en cours et réclamations éventuelles, y compris celles qui n'ont pas fait l'objet d'entretiens avec les conseillers juridiques de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE,
  - I. des informations relatives aux autres passifs et aux gains et pertes éventuels, y compris ceux qui sont associés aux garanties, écrites ou verbales, susceptibles d'engager la responsabilité de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE,
  - J. des informations indiquant si 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE possède des titres de propriété valables sur les actifs, s'il existe des privilèges ou des charges grevant les actifs, ou si des actifs sont donnés en garantie,
  - K. des informations relatives au respect des clauses des engagements contractuels pouvant avoir une incidence sur les états financiers,
  - L. des informations concernant les événements postérieurs à la date du bilan.
- iv) un accès sans restriction aux personnes, à l'intérieur de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE, desquelles nous jugeons nécessaire d'obtenir des éléments probants.

Dans le cadre de notre processus d'examen, nous demanderons à la direction de nous confirmer par écrit certaines déclarations qui nous auront été faites au cours de notre examen.

Nous communiquerons toutes les anomalies relevées au cours de la mission, autres que celles qui sont manifestement négligeables. Nous demanderons à la direction de corriger toutes les anomalies communiquées.

#### **Confidentialité**

L'obligation de confidentialité concernant les affaires des clients constitue l'un des principes fondamentaux de la profession. Le professionnel en exercice est tenu au secret professionnel relativement aux informations de nature confidentielle dont il a connaissance au cours de l'exercice de sa profession.

En conséquence, nous ne communiquerons à des tiers aucun renseignement confidentiel concernant les affaires de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE à moins :

- a) d'avoir reçu l'autorisation expresse de le faire avec le consentement préalable de celle-ci;
- b) d'y être tenus ou d'y avoir été expressément obligés par la loi ou par les règles ou le Code de déontologie;
- c) que les informations demandées ne soient ou n'entrent dans le domaine public.



### **Messages et documents transmis électroniquement**

Dans le cadre de la prestation de nos services, nous transmettrons des messages et des documents par voie électronique. Comme il est possible que ces messages et documents soient interceptés, mal acheminés, infectés par un virus ou autrement utilisés ou communiqués par un tiers non visé, nous ne sommes pas en mesure de garantir que les messages et documents que nous expédions ne seront transmis correctement qu'au destinataire visé. Par conséquent, nous déclinons expressément toute responsabilité quelle qu'elle soit pour l'interception ou la divulgation non intentionnelle de messages et documents expédiés par nous dans le cadre de la réalisation de la présente mission, et vous nous en dégagez. À cet égard, vous acceptez de nous exonérer de toute responsabilité quant aux pertes ou aux dommages directs ou indirects (y compris en ce qui concerne les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou particuliers auxquels ils donnent lieu) causés à toute personne ou entité par suite de l'expédition de ces messages et documents (par exemple la perte de données, de revenus ou de profits prévus).

Si vous ne consentez pas à ce que nous transmettions des messages et des documents par voie électronique, veuillez nous en aviser par écrit.

### **Utilisation des renseignements**

Il est entendu que nous aurons accès à tous les renseignements relatifs aux personnes concernées (les « renseignements personnels ») dont vous avez la garde et dont nous aurons besoin pour exécuter notre mission. Nos services sont rendus sous réserve :

- a) d'une déclaration de votre part selon laquelle la direction a obtenu tous les consentements requis relativement à la collecte, à l'utilisation, à la communication, au stockage, au transfert et au traitement des renseignements personnels, et ce, conformément à la loi et aux règlements professionnels applicables en matière de protection des renseignements personnels;
- b) que nous détiendrons tous les renseignements personnels conformément à notre politique de confidentialité.

### **Utilisation et diffusion de notre rapport**

Les états financiers examinés et le rapport de mission d'examen délivré seront destinés uniquement à l'usage de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE et des personnes spécifiquement identifiées dans notre rapport. Nous ne faisons aucune déclaration et ne donnons aucune garantie de quelque type que ce soit à l'intention de quelque tiers que ce soit quant à ces états financiers.

Nous tenons à préciser que notre examen ne sera pas planifié ou réalisé pour un tiers ou en fonction d'une opération particulière. En conséquence, il se peut que des éléments qui pourraient intéresser un tiers ne soient pas traités, et que des questions puissent être évaluées différemment par un tiers, notamment celles liées à une opération particulière. Notre rapport de mission d'examen ne doit pas être distribué (à une personne ou une entité autre que 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE) ou utilisé par un tiers pour une quelconque autre fin sans notre consentement écrit préalable.

Vous convenez que notre nom ne peut être mentionné sans notre consentement écrit préalable et que toutes les informations auxquelles nous avons joint une déclaration doivent être publiées avec cette déclaration, sauf autorisation écrite contraire de notre part.

### **Reproduction du rapport de mission d'examen**

S'il est prévu que notre rapport sera reproduit ou publié (ou qu'il en sera fait mention) dans un rapport annuel ou un autre document, y compris des déclarations électroniques, ou qu'il sera affiché sur un site Web, un exemplaire du document intégral devra nous être soumis pour examen et approbation écrite suffisamment de temps avant le début du processus de publication ou d'affichage.



La direction est responsable de la reproduction exacte des états financiers et du rapport de mission d'examen, et des autres informations contenues dans le rapport annuel ou autre document public (sur support électronique ou sur papier). Cette responsabilité porte également sur l'intégration par renvoi des états financiers complets ou condensés que nous avons examinés.

Nous ne sommes pas tenus de lire les informations que contient votre site Web, ou d'examiner si les autres informations présentées sur le site sont conformes au document original.

### **Préparation de tableaux**

Nous croyons comprendre que vous préparerez certains tableaux et mettrez certains documents à notre disposition avant que notre mission commence.

Cette aide facilitera notre travail et permettra de réduire au minimum les frais qui vous seront facturés. Tout défaut de votre part de produire rapidement ces feuilles ou documents de travail pourrait nuire à la prestation de nos services, et nous obliger à interrompre nos services ou à démissionner.

### **Propriété**

Les dossiers de travail, fichiers et autres documents, rapports et travaux créés, conçus ou exécutés dans le cadre de notre mission appartiennent à notre cabinet, constituent des renseignements confidentiels et seront conservés par le cabinet en conformité avec ses politiques et procédures.

Au cours de nos travaux, il se peut que nous vous fournissions, pour votre propre utilisation, certains logiciels, feuilles de calcul et autres biens intellectuels pour faciliter la prestation de nos services. Ces logiciels, feuilles de calcul et autres biens intellectuels ne doivent pas être copiés, distribués ou utilisés à d'autres fins. Nous ne fournissons également aucune garantie relativement à ces documents et ne serons pas responsables des données perdues ou corrompues ou des autres dommages ou pertes subis par vous en lien avec votre utilisation de ces documents.

Nous conservons les droits de reproduction et tous les droits de propriété intellectuelle sur tous les documents originaux qui vous sont fournis.

### **Inspections des dossiers**

Conformément aux règlements de la profession (et à la politique du cabinet), nos dossiers relatifs aux clients peuvent être revus périodiquement par des inspecteurs de la profession et d'autres responsables de la revue des dossiers afin de garantir que nous respectons les normes professionnelles et celles du cabinet. Les responsables de la revue des dossiers sont tenus de protéger la confidentialité des renseignements relatifs aux clients.

### **Conseils comptables**

À l'exception de ce qui est décrit dans la présente lettre, nous n'envisageons pas dans le cadre de la présente mission de fournir des conseils comptables ou opinions spécifiques ou de délivrer un rapport écrit concernant l'application des normes comptables à des opérations particulières ainsi qu'aux faits et situations concernant l'entité. Pareils services, s'ils sont demandés, seraient fournis dans le cadre d'une mission faisant l'objet d'une lettre de mission distincte.



### **Autres services**

En plus de vous fournir les services d'examen susmentionnés, dans la mesure où les règles ou le Code de déontologie le permettent, nous préparerons vos déclarations de revenus fédérale et provinciale comme convenu. Sauf si cela a été expressément convenu dans une lettre de mission distincte, nous n'interviendrons aucunement dans la préparation ou le dépôt de déclarations relatives à la TPS et à la TVH, TVP ou TVQ, ou d'autres déclarations fiscales (y compris des déclarations étrangères), de retenues à la source, de déclarations de renseignements, de feuillets, de choix, de désignations, de certificats ou de rapports, et nous n'assumerons aucune responsabilité à cet égard. La direction nous fournira en temps opportun les renseignements nécessaires pour remplir ces déclarations de revenus fédérale et provinciale, et elle examinera celles-ci et les déposera en temps opportun auprès des autorités compétentes.

### **Lois applicables**

La présente lettre de mission est assujettie aux lois de la province de Québec. La province de Québec aura la compétence exclusive à l'égard des plaintes, litiges ou désaccords concernant la présente lettre de mission et toute question qui en découle. Chaque partie renonce irrévocablement au droit, quel qu'il soit, de s'opposer à ce qu'une action soit intentée devant ces tribunaux, d'alléguer que la poursuite n'a pas été présentée devant l'instance appropriée ou d'alléguer que ces tribunaux n'ont pas la compétence voulue.

### **Résolution de conflits**

Vous acceptez qu'avant d'être soumis à un tribunal, tout conflit pouvant survenir au sujet de la nature, de la réalisation ou de la mise en œuvre de cette mission fasse l'objet d'un processus de médiation.

### **Délais**

Nous consacrerons tous les efforts raisonnables pour mener la mission à terme aux conditions mentionnées dans la présente lettre et dans les délais convenus.

Cependant, nous ne pourrions être tenus responsables des défaillances ou retards qui surviendraient pour des causes qui nous ne sont pas raisonnablement imputables, y compris le manquement de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE à satisfaire à ses obligations en temps opportun.

### **Préoccupations**

En tout temps, si vous souhaitez vous entretenir de nos services ou déposer une plainte, veuillez communiquer avec votre associé responsable de la mission. Nous écouterons vos préoccupations et ferons enquête sur toute plainte dans les meilleurs délais.

### **Honoraires**

Nos honoraires professionnels seront établis en fonction de nos taux horaires habituels, plus les frais divers engagés et la TPS et la TVP ou TVQ, ou la TVH applicables, et seront réglables sur réception de la facture. Les honoraires applicables à d'autres services seront établis de façon distincte. Les taux horaires des associés se situent entre 185 \$ et 200 \$, ceux des techniciens et autres professionnels entre 75 \$ et 165 \$ et le taux horaire du secrétariat de 85 \$.

### **Provision sur honoraires**

Avant que nous entreprenions la prestation de nos services, nous pouvons vous demander de verser une provision sur honoraires. Cette provision sera portée en diminution de notre facture définitive, et toute fraction inutilisée vous sera remboursée lorsque nous aurons perçu la totalité des honoraires et des coûts non réglés en rapport avec cette mission.



## **Facturation**

Nos honoraires et nos coûts seront facturés mensuellement, et seront réglables sur réception de la facture. Les factures impayées dans les 30 jours suivant la date de facturation pourront être réputées en souffrance, et donneront lieu à des frais d'intérêt de 15 % par année. Nous nous réservons le droit d'interrompre nos services ou de démissionner si jamais l'une ou l'autre de nos factures est réputée en souffrance. Dans le cas où nous devrions prendre des mesures pour recouvrer les soldes qui nous sont dus, vous acceptez de nous rembourser les frais engagés au titre de ce recouvrement, y compris les honoraires d'avocat, le cas échéant. Des frais de 25 \$ seront facturés en sus pour tout chèque retourné sans provision. Toute somme versée sur un compte en souffrance sera d'abord appliquée au paiement des intérêts et ensuite sur le capital. Les parties conviennent, pour toute réclamation ou poursuite judiciaire pour quelque motif que ce soit, relativement au présent mandat professionnel, de choisir le district judiciaire de Joliette, province de (Québec), Canada, comme lieu approprié pour l'audition de ces réclamations ou poursuites judiciaires, à l'exclusion de tout autre district judiciaire qui peut avoir juridiction sur un tel litige selon les prescriptions de la loi.

## **Coûts de réponse à des procédures gouvernementales ou judiciaires**

Advenant que nous soyons tenus, par suite d'une citation à comparaître, d'une ordonnance d'un tribunal, d'une autre procédure judiciaire ou d'une demande d'un organisme public, de produire des documents et/ou un témoignage relativement à des informations que nous avons obtenues ou préparées au cours de cette mission, vous acceptez de nous payer selon nos taux horaires habituels le temps consacré à ces tâches, et de nous rembourser tous les frais divers engagés (y compris la TPS et la TVP ou TVQ, ou la TVH applicables).

## **Cessation de la mission**

La direction reconnaît et comprend que l'incapacité de respecter ses obligations énoncées dans la présente lettre de mission donnera lieu, à la suite d'un avis écrit de notre part, à la cessation de la mission.

L'une ou l'autre des parties peut mettre fin au présent accord pour quelque raison que ce soit en fournissant un avis écrit à l'autre partie au moins 30 jours civils avant la date effective de la cessation. Si une cessation anticipée a lieu, 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE sera responsable du temps et des dépenses engagés jusqu'à la date de cessation ainsi que de tous les frais découlant de la résiliation de tout accord conclu avec un spécialiste ou un autre tiers engagé par nous en lien avec la présente mission.

Si nous sommes dans l'impossibilité de mener à bien la mission d'examen ou de formuler une conclusion sur les états financiers, nous pourrions démissionner avant la délivrance de notre rapport de mission d'examen ou formuler une impossibilité d'exprimer une conclusion sur les états financiers. Dans une telle éventualité, nous vous communiquerons nos motifs et vous fournirons des informations détaillées à ce sujet.

## **Maintien des termes et conditions**

La présente lettre de mission demeurera en vigueur pour les examens ultérieurs à moins qu'elle ne soit résiliée par l'une ou l'autre des parties au moyen d'un avis écrit notifié avant le début des travaux de l'examen ultérieur.

## **Conclusion**

La présente lettre de mission comprend les termes et conditions pertinents qui s'appliqueront à la mission pour laquelle elle a été rédigée. Les termes et conditions de la présente lettre annulent et remplacent toute déclaration ou tout engagement antérieur, de forme verbale ou écrite, par ou entre les parties. Tout changement ou ajout important touchant les termes et conditions consignés dans la présente lettre n'entrera en vigueur que s'il est attesté par une modification écrite à la présente lettre, signée par toutes les parties.



Nous vous saurions gré de nous faire part de toute question que vous pourriez avoir au sujet de la présente lettre. Veuillez signer et nous retourner la copie ci-jointe de cette lettre pour marquer votre accord sur les termes et conditions de notre mission d'examen des états financiers, y compris sur nos responsabilités respectives.

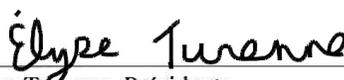
Nous vous remercions de nous donner l'occasion de fournir des services à votre organisme, et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

  
SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.<sup>1</sup>

Lu et approuvé au nom de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE par :

  
Élyse Turanne, Présidente

Je, soussigné(e), m'engage à titre personnel et solidairement avec votre client 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE qui est partie à la présente entente, à payer les honoraires et déboursés pour les travaux effectués pour le compte de ce client dans l'exercice du mandat que ce dernier vous a confié. Je m'engage, aussi, à titre personnel et solidairement à payer les intérêts sur les comptes en souffrance de ce client, calculés au taux de 15 % l'an. Je renonce expressément aux bénéfices de division et de discussion.

  
Élyse Turanne, Présidente

Terrebonne, le 19 juillet 2021

<sup>1</sup>Par Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA



1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE  
15912, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H1A 1X6

Le 7 septembre 2021

SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.  
3053, boul de la Pinière, Bureau 201  
Terrebonne (Québec) J6X 4V5

Madame, Monsieur,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre examen des états financiers de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE pour la période terminée le 30 juin 2021 aux fins de l'expression d'une conclusion selon laquelle, au cours de votre examen, vous n'avez rien relevé qui vous porte à croire que les états financiers de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Certaines déclarations contenues dans la présente sont limitées aux éléments considérés comme significatifs. Les anomalies (y compris les omissions) sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre de la formulation des déclarations mentionnées ci-dessous, nous avons pris le temps nécessaire pour nous informer de façon appropriée des éléments considérés par l'entremise de demandes d'informations auprès du personnel de l'entité possédant les connaissances et l'expérience pertinentes, et, au besoin, en inspectant la documentation à l'appui.

**Nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, l'exactitude des déclarations suivantes, qui vous ont été communiquées au cours de votre examen :**

#### **États financiers**

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les termes et conditions énoncés dans la lettre de mission portant la date du 19 juillet 2021, quant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL.
- Nous avons examiné, approuvé et consigné dans nos documents comptables tous les ajustements que vous avez proposés (à l'exception des anomalies non corrigées, qui sont traitées dans le point suivant). Ces ajustements touchent les écritures comptables, les modifications apportées à la codification, le classement de certaines opérations et la préparation de certains documents comptables ou les modifications qui y ont été apportées.
- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées, dans laquelle sont précisées les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été corrigées, est jointe à la lettre d'affirmation, s'il y a lieu.

- La direction ou d'autres personnes appropriées (comme les responsables de la gouvernance) ont accepté de prendre la responsabilité des états financiers, y compris les notes annexes.

### **Informations fournies**

- Nous vous avons fourni :
  - un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes eu égard à la préparation et la présentation fidèle des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
  - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'examen;
  - un accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.
- Nous vous avons communiqué :
  - l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant;
  - tous les faits importants ayant trait à des cas de fraude avérés ou suspectés dont nous avons connaissance et qui peuvent avoir une incidence sur l'entité;
  - toute situation actuelle ou potentielle de non-conformité aux textes légaux et réglementaires dont nous avons connaissance et qui a une incidence sur les états financiers de 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE;
  - toutes les informations pertinentes quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation dans les états financiers;
  - tous les événements survenus après la date des états financiers et pour lesquels un redressement ou la communication d'informations pourraient être requis;
  - les engagements, obligations contractuelles et éventualités significatifs ayant ou pouvant avoir une incidence sur les états financiers de l'entité, y compris sur les informations à fournir;
  - les opérations non monétaires significatives ou les opérations sans contrepartie significatives conclues par l'entité au cours de la période de présentation de l'information financière considérée.

### **Autres déclarations**

- **Justes valeurs des instruments financiers**

Les hypothèses importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers établie et présentée dans les états financiers sont raisonnables et justifiées dans les circonstances, s'il y a lieu.

- **Opérations significatives**

Toutes les opérations significatives ont été enregistrées adéquatement dans les comptes sous-jacents aux états financiers, s'il y a lieu.

- **Plans futurs**

Nous n'avons aucun plan ni aucune intention qui pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable ou le classement des actifs et des passifs figurant dans les états financiers.

- **Opérations conclues avec des parties liées**

Toutes les opérations conclues avec des parties liées ont été évaluées et communiquées adéquatement dans les états financiers.

- **Estimations**

La nature de toutes les incertitudes de mesure significatives a été communiquée adéquatement dans les états financiers, y compris en ce qui concerne toutes les estimations raisonnablement susceptibles d'être modifiées à court terme dans les cas où l'incidence de la modification pourrait être significative par rapport aux états financiers.

- **Réclamations**

Nous vous avons informé de toutes les réclamations en cours et réclamations éventuelles, qu'elles aient fait l'objet d'entretiens avec les conseillers juridiques ou non.

- **Passifs et éventualités**

Tous les passifs et toutes les éventualités, y compris ceux associés à des garanties, qu'elles soient écrites ou verbales, vous ont été communiqués et sont adéquatement traduits dans les états financiers.

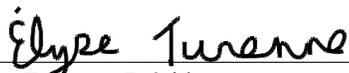
- **Propriété**

L'organisme possède des titres de propriété valables sur tous les actifs qu'elle détient, et ces actifs ne sont grevés d'aucun privilège ni d'aucune charge.

- **Conformité**

L'organisme vous a communiqué et a respecté toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers, y compris toutes les clauses restrictives, conditions ou autres exigences dont sont assorties les dettes en cours.

Lu et approuvé pour 1,2,3 GO! POINTE DE L'ÎLE

  
\_\_\_\_\_  
Élyse Turanne, Présidente

1,2,3 GO! Pointe de l'Île

**Objet : Confirmation des événements postérieurs à la date du bilan**

Madame,

Dans le cadre de l'audit de vos états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2021, nous vous demandons de confirmer qu'il n'y a aucun événement postérieur entre la date de clôture et la date du rapport le 7 septembre 2021 qui pourrait être susceptible d'avoir une incidence sur les états financiers.

**Si vous devez répondre OUI, à un de ses points, veuillez nous informer avant de signer les états financiers.**

Non



Nouveaux engagements, nouveaux emprunts ou nouvelles garanties.



Nouveaux contrats importants.



Actifs expropriés ou détruits (par suite d'un incendie ou d'une inondation, p. ex.).



Nouvelles éventualités (y compris des litiges) ou faits nouveaux concernant les éventualités.



Ajustements comptables inhabituels effectués ou envisagés par l'entité.



Événements qui mettent en cause le caractère approprié des méthodes comptables appliquées.



Événements pertinents par rapport à l'évaluation des estimations ou des provisions comprises dans les états financiers.



Événements pertinents par rapport à la recouvrabilité des actifs ou à l'existence de nouveaux passifs.



Ajout ou retrait d'administrateurs.



Procès-verbaux non remis au comptable

Veuillez confirmer les renseignements susmentionnés en signant dans l'espace prévu ci-dessous.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Signature : Élyse Turanne  
Élyse Turanne, présidente